Parcours contractualisé et Garantie jeunes : Les guides mode d'emploi arrivent la semaine prochaine !

LES DIRECTIONS VONT-ELLES DIFFUSER ?!

Lors de notre dernier Flash Infos du lundi 9 janvier 2017, nous faisions état de la panique régnant dans les Missions Locales à la suite de la parution du décret relatif à l'article 46 de la Loi travail.

Voici donc les dernières informations :

Un document de près de 40 pages émanant de la DGEFP va être diffusé à compter de la semaine prochaine dans le réseau.

Ce document comprend :

- **Un guide de mise en œuvre du nouveau PACEA**
- **Un guide relatif à la Garantie Jeunes Généralisée**
- **Une annexe relative à l'allocation PACEA (enveloppe de 25 millions d'euros)**
- **Une annexe relative au dialogue de gestion 2017**
  Il serait question, selon la DGEFP, non pas d'objectifs stricts à atteindre, mais plutôt de valeur de référence. 2017 sera donc une année de transition !

La CGT exige que toutes les missions locales soient dotées d'un projet associatif et d'un projet de service intégrant l'ensemble des dispositifs rentrant dans le cadre du droit à l'accompagnement et du Parcours contractualisé !

La CGT exige que les Directions de Missions Locales soient évaluées/formées en matière :

- **D'élaboration et de mise en œuvre du projet associatif/Projet de service**
- **De respect des salariés**
- **De climat social et de risques psychosociaux**

L'UNML doit augmenter les salaires ! Valeur du point à 4,80 euros !

Montreuil, le 11 Janvier 2017